

Comment ça marche ?

1 On fait connaissance sur le digital

Vous décrivez votre foyer et vos attentes.



Renseignez jusqu'à :

- 5 personnes à protéger
- 3 autos
- 2 habitations
- 4 animaux domestiques

Formulaire simple et rapide 10 min

Plus de temps perdu, grâce à cette étape digitale, votre conseiller vous connaît déjà !

2 On se parle dans la vraie vie

Un conseiller vous présente votre solution d'assurances optimisées et selon les contrats souscrits, vous bénéficiez de remises tarifaires ou d'avantages en plus.



Rendez-vous en agence



ou Échange téléphonique

3 Et ensuite, on s'occupe de tout

Si vous choisissez de nous faire confiance, votre conseiller prend tout en charge : de la résiliation de vos anciens contrats à la mise en place des nouveaux.



Alors, on démarre l'expérience "Radiance360" ?



Radiance est la mutuelle régionale du leader de la protection sociale : le Groupe Malakoff Humanis, acteur majeur de la retraite complémentaire et leader en assurance santé et prévoyance collectives.

Radiance Mutuelle associe la puissance du leader à la force de son ancrage local.

Nos engagements :

- Développer nos services de proximité au travers d'un maillage de 23 agences, de nombreux conseillers itinérants, d'un centre de relation clients multicanal performant et de services digitaux efficaces.
- Mieux protéger et servir nos clients en s'appuyant sur la force du Groupe et une parfaite connaissance de l'environnement local.
- Répondre à tous les aléas du quotidien grâce à une gamme de produits d'assurance complète.

Comment faire pour adhérer ? C'est très simple

0 800 402 001 Service & appel gratuits

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h non stop.

Rendez-vous sur radiance.fr



Contrat distribué par Radiance Mutuelle, Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité, Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n°483 747 333 Siège social : 95 rue Vendôme 69006 LYON - Autorité de contrôle : ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 9.
Thélem assurances, assureur du contrat, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, numéro SIREN 085 580 488, Siège Social « Le Croc », BP 63130 - 45431 Chécy cedex, Tel. 02 38 78 71 00. Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) site 4 Place de Budapest, CS 92459, 74436 Paris Cedex 09.

Radiance mutuelle
groupe malakoff humanis

On aime vous voir sourire

PROTECTION JURIDIQUE

Si Marc a le **sourire**



... C'est parce que maintenant il bénéficie d'une **protection de ses achats sur Internet**

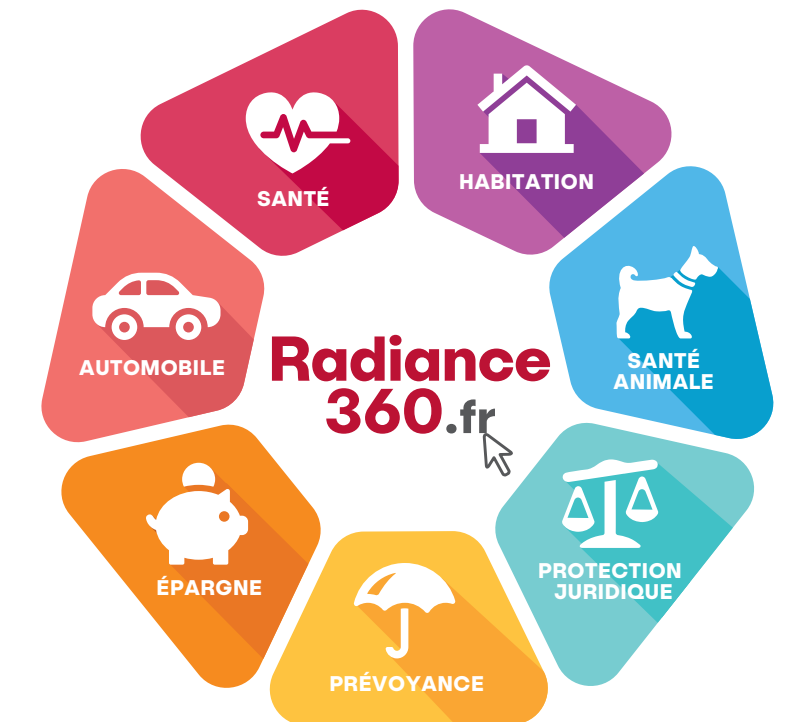
Radiance mutuelle
groupe malakoff humanis

On aime vous voir sourire

Radiance360.fr

Le 1^{er} service, Digital et Humain, qui **optimise toutes vos assurances en même temps !**

Une solution qui conjugue l'efficacité du digital à la qualité du conseil humain, pour trouver les bonnes garanties et le juste prix !



Du temps gagné



Des économies réalisées



Des contrats avec d'excellents rapports qualité / prix



Une couverture ajustée



Des avantages exclusifs

Pourquoi bénéficier d'une protection juridique ?

Devant la judiciarisation croissante de la société, il est important de se donner toutes les chances de **faire face à toute situation conflictuelle**.

Dans de nombreuses situations, à défaut de solution amiable, le recours à des professionnels (avocats, experts judiciaires, huissiers) peut devenir indispensable.

Face à un manque de moyens, de temps et de connaissances juridiques, nombreux sont ceux qui se découragent et n'entament aucune action.

24
mois

durée moyenne d'une procédure judiciaire

200 €

coût d'un constat d'huissier

500 €

coût d'une expertise

1500 €

coût moyen des honoraires d'avocats

Protégez-vous des conflits du quotidien

LA PROTECTION DE LA PERSONNE

Usurpation d'identité, atteinte à l'intégrité de votre personne y compris sur Internet (e-réputation), harcèlement, agressions...

LA VIE QUOTIDIENNE

Achat de biens et de services (y compris sur Internet), vente, location...
Litige avec votre banque, l'administration fiscale, votre caisse de retraite...

L'HABITATION

Conflit en tant que propriétaire, copropriétaire ou locataire d'une résidence principale ou secondaire lors de l'achat, la vente, la location de biens immobiliers...
Conflit de voisinage, bornage, travaux...

LA CONSTRUCTION

Travaux de construction concernant votre résidence principale ou secondaire (soumis à une autorisation préalable, ex : permis de construire). Cette garantie est acquise si le litige survient au moins 36 mois après la date d'effet du contrat.

L'AUTOMOBILE

Achat, vente, entretien, réparation de votre véhicule ou dans le cadre de covoiturage.

LES LOISIRS

Voyage, conflit avec le propriétaire de votre location saisonnière ou dans le cadre d'une plateforme communautaire de location. Participation bénévole à une association en tant que membre ou président.

LE TRAVAIL

Conflit individuel en tant que salarié (contrat de travail, licenciement...) ou en tant qu'employeur d'une personne déclarée intervenant dans le cadre d'une activité d'aide ou d'assistance à domicile.

LA SANTÉ

Litige en tant que patient face à un représentant du corps médical ou paramédical d'un établissement de soins public ou privé, suite à une erreur de diagnostic, une infection nosocomiale...

LA DÉFENSE PÉNALE

Poursuite en cas de faute non intentionnelle y compris suite à des infractions au code de la route (contraventions, délits...).

LE DROIT DE LA FAMILLE

Succession en cas de litige entre héritiers de premier degré. Cette garantie est acquise si l'ouverture de la succession survient au moins 6 mois après la date d'effet du contrat.
Donation et legs en ligne directe, filiation ou procédure d'adoption lorsque l'assuré a le statut de parent ou d'enfant, incapacité, tutelle, curatelle...

Profitez des meilleures garanties et services pour gagner en assurances

USURPATION D'IDENTITÉ ET E-RÉPUTATION

Bénéficiez d'une protection contre l'usurpation d'identité et l'atteinte à l'intégrité de votre personne, y compris sur Internet.



ACHATS / VENTES au quotidien INTERNET INCLUS

Bénéficiez d'une protection de votre consommation lors d'achats de biens, de services, de vente, de location de biens mobiliers et / ou de services y compris sur Internet.



Téléconsultation de JURISTES SPÉCIALISÉS

Bénéficiez d'une assistance juridique par téléphone, en cas de questions à caractère documentaire dans tous les domaines de votre vie privée et salariée.



Jusqu'à 20 000 € DE FRAIS DE JUSTICE pris en charge

Profitez d'un accompagnement en cas de litige, de la recherche d'une solution amiable à la prise en charge des procédures éventuelles jusqu'à 20 000 €.



Bénéficiez d'une assistance et de services efficaces au quotidien



Des juristes à votre écoute

À tout moment, des juristes spécialisés dans tous les domaines de la vie privée et salariée, répondent à vos questions, et vous orientent dans vos démarches.

- Service de conseil téléphonique du lundi au samedi de 8h à 20h
- Internet 24h/24



Des services en ligne

24h/24 et 7j/7, vous pouvez accéder à une base documentaire juridique, télécharger des modèles de courriers types, déclarer un sinistre et suivre son évolution depuis votre espace assuré.



Une assistance juridique

En cas de litige, un juriste recherche avec vous une solution amiable par négociation ou conciliation, et vous conseille sur les procédures éventuelles à entreprendre.



Une prise en charge financière

En cas de procédure, nous prenons en charge les frais de justice ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Dans la limite de 20 000 € par litige et pour un enjeu financier de 220 € minimum.